



**Cellule
Éclair**
Montréal-Est et Centre

2025 - 2026

Rapport d'activités

Cellule Éclair

Table des matières

Mot de la coordonnatrice et présentation du comité aviseur	4
Historique Cellule Éclair	7
La Cellule Éclair : description, objectifs et fonctionnement	8
Statistiques 2025-2026	11
Formations des répondant.e.s et intervenant.e.s	16
Présentations	19
Représentations	20
Formations suivies par la coordonnatrice	21
Réalisations	22
Partenaires et bailleur de fonds	26

Mot de la coordonnatrice et présentation du comité aviseur

Chers partenaires de la Cellule Éclair,

Sous le signe de la continuité et de quelques nouveautés, nous vous soumettons avec grande satisfaction le rapport d'activités décrivant les actions de la 4^e année de la Cellule Éclair!

Nous sommes de nouveau fières du travail de collaboration accompli en 2025-2026 : grâce à une centaine de rencontres, la sécurité d'un nombre impressionnant de personnes a été assurée. Ces « non-événements » sont d'autant plus importants que nous traversons une période inquiétante en matière de recrudescence de la violence entre partenaires intimes et de détresse dans notre société. Nous sommes évidemment profondément affectées et attristées par les féminicides qui sont survenus au Québec dans les derniers mois. L'actualité semble vouloir constamment nous rappeler l'importance de notre travail de concertation pour éviter le pire. Je vous sens comme moi tous.tes engagé.e.s et ouvert.e.s à continuer d'améliorer nos pratiques en ce sens. Ainsi, les inscriptions constantes aux formations, les invitations en augmentation dans vos équipes pour des ateliers, la tenue d'une première conférence-midi et la mise sur pied d'une communauté de pratique avec la Direction de la protection de la jeunesse

sont autant de moyens d'atteindre cet objectif et nous comptons bien multiplier ce genre d'initiatives en 2026-2027.

Un autre projet sur lequel nous avons abondamment discuté et planché est la capsule vidéo de sensibilisation grand public à la question de la prévention des homicides intrafamiliaux. En continuité avec la mission de la Cellule Éclair, cette étape du projet était dans notre ligne de mire dès le début. Après avoir formé des centaines d'intervenant.e.s à la problématique, notre mission ne serait pas complètement atteinte sans message à la population. La contribution des familles, amis, collègues de travail, est grandement nécessaire à la prévention de ces drames. En tant que citoyen.ne.s, nous pouvons repérer des comportements inquiétants chez des personnes de notre entourage; il faut alors nous tourner vers les ressources appropriées pour que des actions soient entreprises le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Beaucoup d'énergie fut aussi consacrée aux travaux de la nouvelle plateforme informatique. Il fallait, dans un premier temps, s'assurer du bon fonctionnement du volet de l'administration de la base de données. Après avoir établi des bases solides à ce niveau, nous avons entrepris le deuxième volet de cet ambitieux projet:

le Portail Partenaires, soit la solution accessible à l'ensemble des répondants et répondantes. En plus de favoriser une plus grande protection des renseignements personnels et de faciliter le travail de la coordination, ce Portail Partenaires centralisera les informations pour un meilleur suivi et une optimisation de la transmission des renseignements de chacune des situations.

En vous remerciant tous.tes, chers partenaires, pour votre confiance, nous vous promettons un engagement complet et de nouveaux projets rassembleurs pour l'année à venir!

Message personnel de la coordonnatrice

L'année 2025-2026 a débuté avec un important changement, soit le transfert de la cellule vers un nouvel organisme mandataire. Sur ce point, je tiens à remercier chaleureusement Marie-Christine Plante et toute l'équipe de Carrefour pour Elle. Votre accueil convivial, votre écoute et votre soutien m'ont grandement touchée et m'ont permis de vivre une transition des plus harmonieuses. C'est un plaisir de travailler à vos côtés et de bénéficier du partage de votre expertise auprès des victimes de violence conjugale. Je suis fière et privilégiée de contribuer à votre mission, soit celle de protéger les femmes et les enfants.

Amélie Gilbert

coordonnatrice de la Cellule Éclair

Le comité aviseur

Marie-Christine Plante, Liliane Forcier, Nancy Patry, Valérie Grégoire et Geneviève Landry

En mémoire des femmes assassinées dans un contexte conjugal cette année sur le territoire de la Montérégie-Est et Centre.



Nom non divulgué en vertu d'une ordonnance de non-publication

44 ans – 26 septembre 2025, Saint-Charles-sur-Richelieu

Véronique Champagne

40 ans – 18 janvier 2026, Rougemont

Sonia Maricela Gonzalez Vasquez

54 ans – 2 février 2026, Brossard

Présentation du comité aviseur Montérégie-Est et Centre (CAMESC)

Le vaste territoire et la multiplication des partenaires impliqués demandaient l'implantation d'une cellule de crise unique avec un protocole d'entente commun et clair.

L'intention est de mettre à profit l'expertise de représentantes des quatre territoires afin de solidifier la collaboration. Le comité aviseur est donc composé des représentantes des cellules de Sorel-Tracy, Richelieu-Yamaska, Haut-Richelieu-Rouville et Longueuil/MRC de Marguerite-D'Youville, et il a comme objectifs de :

- Soutenir la coordonnatrice;
- Assister aux décisions administratives et financières du projet;
- Participer à la planification des grandes orientations, des priorités et du plan d'action;
- Réfléchir aux enjeux;
- S'assurer du bon déroulement des cellules.

Les membres du comité aviseur de la Cellule Éclair sont :

Marie-Christine Plante

Directrice générale Carrefour pour Elle

Valérie Grégoire

Coordonnatrice La Clé sur la porte

Geneviève Landry

Directrice générale Entraide pour hommes

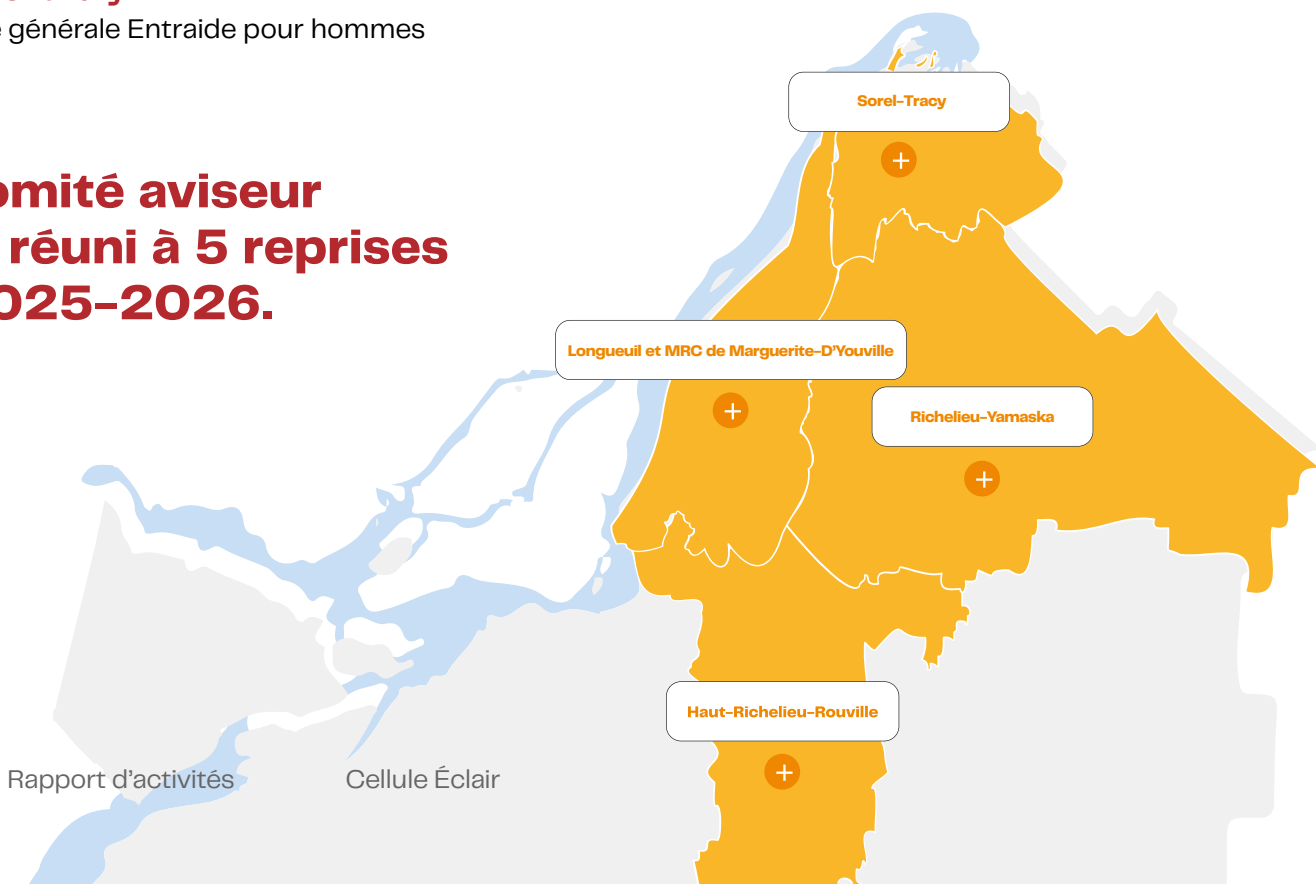
Nancy Patry

Intervenante aux relations extérieures
Maison Hina

Liliane Forcier

Directrice générale par intérim
Maison La Source

**Le comité aviseur
s'est réuni à 5 reprises
en 2025-2026.**



Historique Cellule Éclair

Résumé historique (ligne du temps)

- 1996** — Cas Gaumont-Lirette (double meurtre suivi d'un suicide)
- 1997** — Rapport Bérubé (Enquête publique du coroner Jacques Bérubé)
- 1998** — Début du projet pilote de cellule d'intervention rapide à Laval (A-GIR)
- 2001** — Adoption Loi 180 (Loi modifiant diverses dispositions législatives eut égard à la divulgation de renseignements confidentiels en vue d'assurer la protection des personnes)
- 2018** — Adoption Loi 11 5 (La levée du secret professionnel ou de la confidentialité devient possible lorsqu'il y a risque sérieux de mort ou de blessures graves qui inspire un sentiment d'urgence)
- 2021** — Création des cellules d'intervention rapide Richelieu-Yamaska et Longueuil/MRC Marguerite D'Youville
- 2021** — Appel de projets SCF (création du CAMESC pour le dépôt d'un projet commun)
- 2022** — Projet accepté et embauche de la coordonnatrice (entrée en poste avril 2022)
- 2025** — Renouvellement du financement de la Cellule Éclair pour 4 ans avec Carrefour pour Elle comme nouvel organisme mandataire

La Cellule Éclair : définition, objectifs et fonctionnement

Une cellule d'intervention rapide est un protocole intersectoriel de prévention des homicides intrafamiliaux qui prend la forme d'un partenariat entre divers organismes afin de faciliter la mise en place d'un plan de sécurité lorsqu'il y a un risque d'homicide. Plus spécifiquement, la cellule d'intervention rapide vise la prévention des homicides conjugaux et intrafamiliaux.

Les objectifs de la Cellule Éclair sont les suivants :



Se doter d'une structure efficace pour prévenir les risques d'homicides conjugaux et intrafamiliaux.



Se doter d'un langage commun afin d'intervenir rapidement.



Améliorer la collaboration entre les différents services en matière de violence conjugale et familiale lors d'une situation à risque.



Réunir les ressources et créer un filet de sécurité autour des personnes (femme, enfants, homme) vivant une situation à haut risque d'homicide intrafamilial.



Mobiliser les partenaires régionaux et locaux.



Soutenir nos partenaires dans la gestion de crise.

Fonctionnement

01

Un protocole est déclenché lorsqu'un.e intervenant.e œuvrant au sein d'un organisme membre de la Cellule considère qu'il y a un risque imminent d'homicide.

02

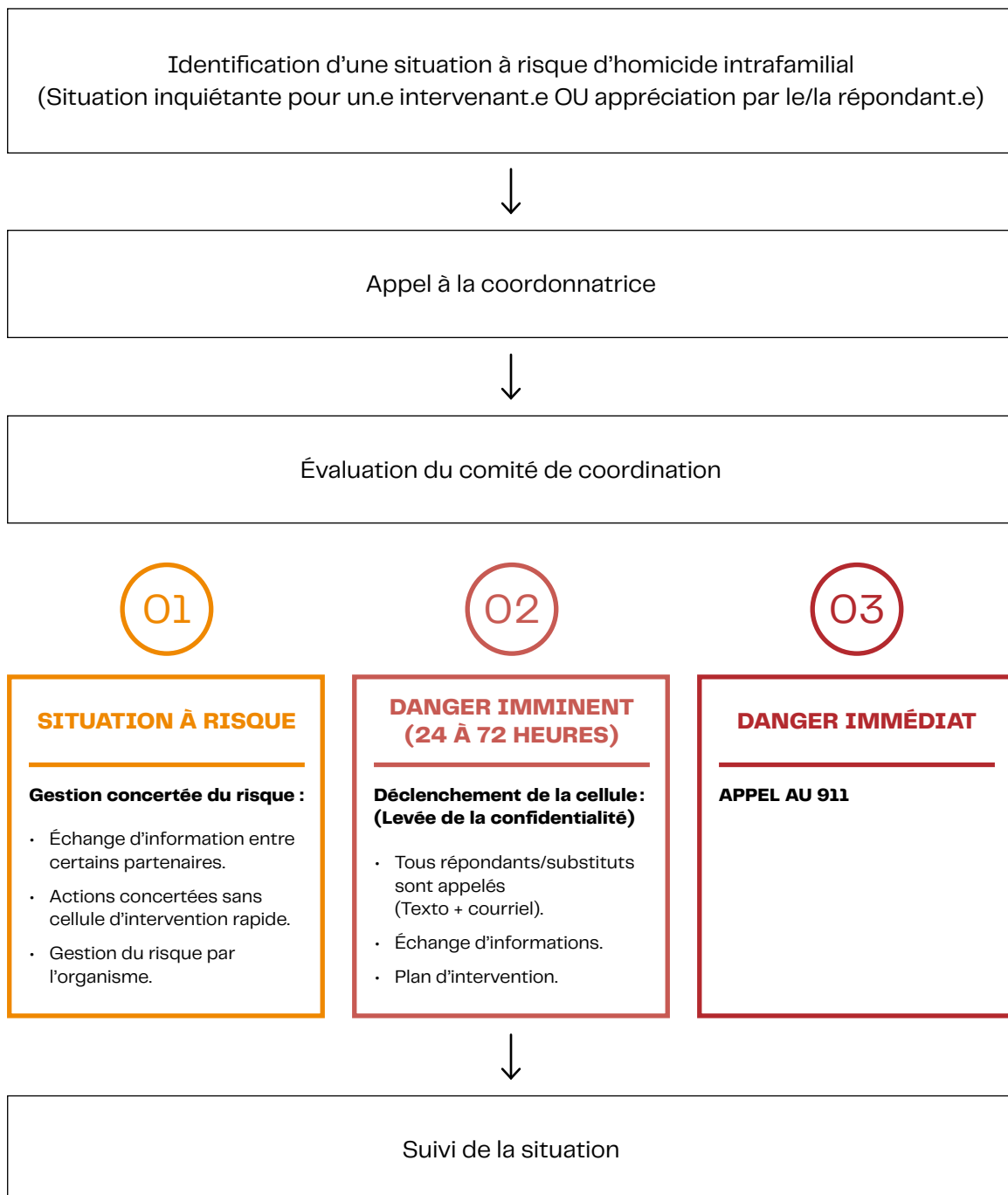
Si le/la répondant.e institutionnel.le évalue que la situation est potentiellement létale pour une personne, celui-ci/celle-ci contacte la coordonnatrice de la Cellule Éclair qui interpelle ensuite le comité de coordination (trois membres désignés par la cellule d'intervention rapide pour partager son évaluation).

03

Par la suite, une évaluation de dangerosité sera effectuée par ce comité restreint afin de déterminer si des actions concertées doivent être entreprises ou non. Si des actions doivent être mises en place, les organismes concernés se rencontrent dans les plus brefs délais.

Composition du comité de coordination : Maisons d'aide et d'hébergement pour femmes, Organismes pour hommes auteurs de violence et Services policiers.

Schéma du fonctionnement de la cellule d'intervention rapide



Statistiques 2025-2026

Au-delà du nombre de rencontres, ces chiffres représentent, dans les faits, des «non-événements». Ce sont autant de situations où nous sommes parvenus à agir en amont, pour éviter le pire. Chaque statistique cache plusieurs interventions, souvent déployées par plus d'une ressource. Cela démontre, encore une fois, qu'en prévention des homicides intrafamiliaux, il est impératif de pouvoir compter sur un ensemble d'acteurs

pour optimiser le filet de sécurité autour des personnes.

Soulignons ici la pleine collaboration de nos collègues des autres régions qui nous ont donné un grand coup de main : en effet, nous avons tenu 6 cellules interrégionales en 2025-2026. Le réseau développé avec les années à travers le Québec constitue aussi un facteur clé de réussite!

Tableau du nombre de rencontres 2025-2026

	Longueuil	Richelieu-Yamaska	Sorel	Haut-Richelieu-Rouville	Autres	Total
Comités de coordination	14	12	8	19		53
Cellules	7	9	3	13	3*	35
Suivis	3	4	1	6		14
Total	24	25	12	38	3	102

* Précisions : Nous avons eu 3 rencontres de cellule avec CACVC Montréal, Phare-Roussillon et Alerte Lanaudière. Nous avons aussi pu compter, dans trois de nos situations, sur la collaboration de Vigie Laurentides, CSVC Estrie et CACVC Montréal.

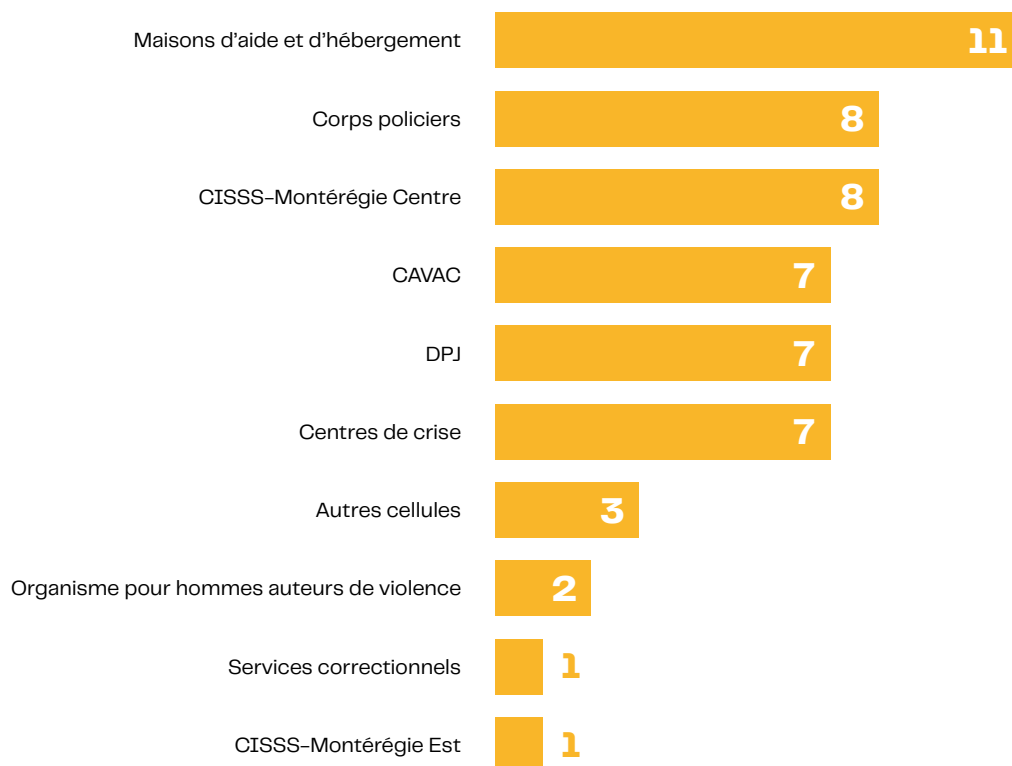
Et plus de 50 consultations!

La coordination a été consultée par différent.e.s intervenant.e.s à plus de 50 reprises pour répondre à des questions diverses concernant l'appréciation du risque et le processus de fonctionnement de la Cellule Éclair.

Évolution 2021-2022/2022-2023/ 2023-2024/2024-2025/2025-2026

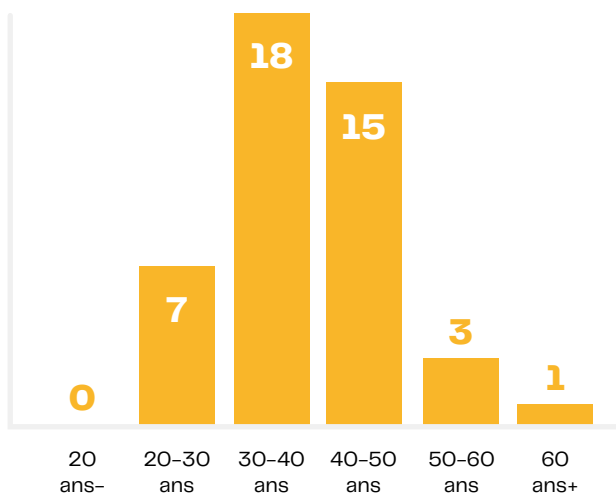
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Longueuil et MRC de Marguerite-D'Youville					
Comités de coordination	13	17	10	20	14
Cellules	5	5	5	9	7
Suivis	7	5	5	10	3
Richelieu-Yamaska					
Comités de coordination	4	13	3	11	12
Cellules	6	8	1	6	9
Suivis	1	3	1	2	4
Sorel					
Comités de coordination		6	5	6	8
Cellules		1	4	6	3
Suivis		2	3	4	1
Haut-Richelieu-Rouville					
Comités de coordination		8	17	10	19
Cellules		6	10	7	13
Suivis		4	6	2	6

Organismes référents

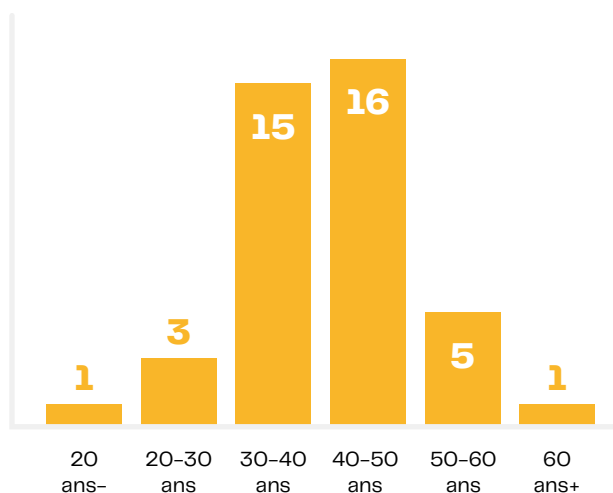


Profil sociodémographique

Âges des victimes



Âges des auteurs



Statistiques du profil sociodémographique



**Moyenne d'âge
des victimes**



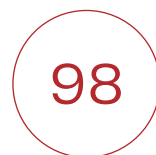
**Moyenne d'âge
des auteurs**



Cas différents



Couples avec enfants



Enfants mineurs



**Moyenne de durée
de relation**



DPJ impliquée



Relations poursuivies



**Séparation dans les
3 derniers mois**



**Relations de
moins d'un an**



**Relations de
1 à 5 ans**



**Relations de plus
de 20 ans**



Relation de 40 ans



des cas issus de l'immigration
(Afrique du Nord, Europe de l'Est,
États-Unis, Haïti, Liban)



**père victime de
menaces de mort
récurrentes de la part
de sa fille mineure**



**homme et femme
à la fois victime et
auteur.e de violence**

Faits saillants

90 %

des victimes ont observé une augmentation de la sévérité et la fréquence des comportements violents

87 %

présence de VC pendant la relation

85 %

des auteurs remis en liberté à la suite de l'arrestation

80 %

menaces de mort

77 %

crainte de la victime pour sa vie

74 %

présence de comportements de contrôle de la part du conjoint violent pendant la relation et/ou après la séparation

68 %

plainte policière dans les derniers jours

64 %

des victimes qui portent plainte et qui poursuivent le processus judiciaire

60 %

présence de jalousie obsessionnelle au sein du couple

57 %

les femmes ont mentionné vivre des formes de harcèlement (courriels, appels, textos, surveillance, etc.)

51 %

menaces suicidaires

~40 %

des victimes avaient subi un ou plusieurs épisodes d'étranglement

50 %

des auteurs de violence avaient brisé leurs conditions de remise en liberté (interdits de contact)

40 %

violences sexuelles

35 %

séquestration

37 %

des auteurs avaient des antécédents en matière de violence conjugale avec plus d'une autre conjointe

7

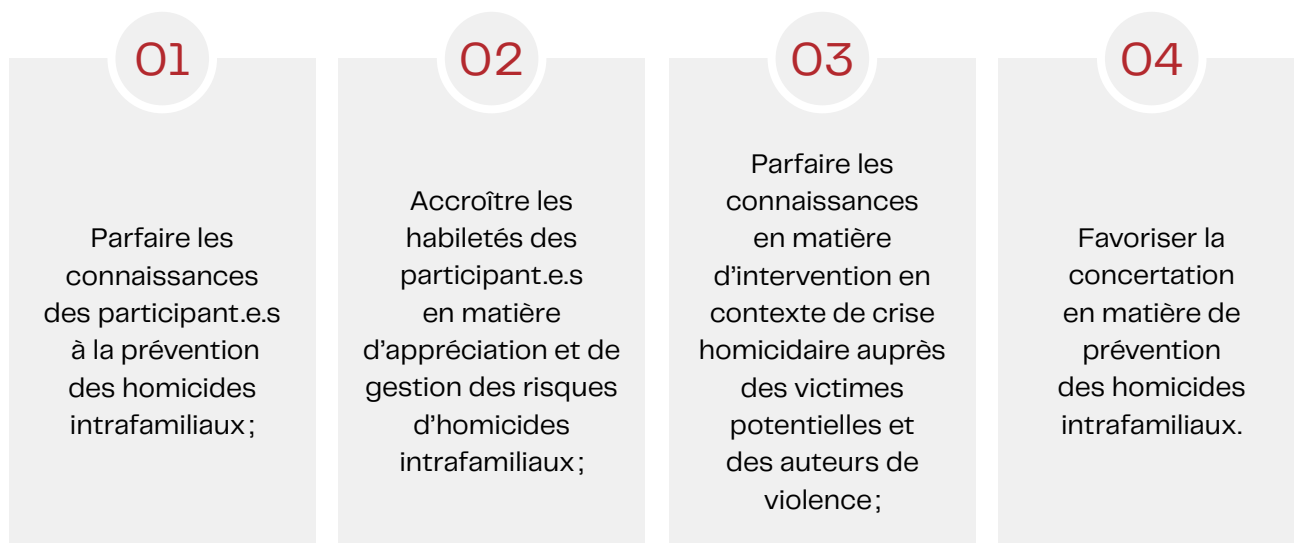
bracelets antirapprochement

Les formations

En 2025-2026, la Cellule Éclair a organisé 2 formations de 2 jours pour les répondant.e.s et 5 formations d'une journée en appréciation du risque pour tous les partenaires :

Formation des répondant.e.s (2 jours)

Les objectifs de cette formation sont les suivants :



- 23-24 septembre 2025 (26 répondant.e.s)
- 17-18 février 2026 (15 répondant.e.s)

En 2025-2026, **trois organismes ont formé des répondant.e.s** en vue d'éventuelles collaborations, soit le Carrefour en santé mentale pour les familles et l'entourage (CSMFE), la Maison Oxygène Haut-Richelieu et le Poste de Police militaire de Saint-Jean. Ces organisations ne sont pas des membres réguliers de la cellule, mais peuvent être sollicitées ponctuellement pour des cas spécifiques. Ainsi, ce lien déjà créé facilite grandement le processus par la suite.

Ce sont donc **41 répondant.e.s** qui ont été formé.e.s en 2025-2026, **pour un total de 253 en 4 ans !**

Formation en appréciation du risque d'homicide intrafamilial

(une journée)

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

01

Parfaire les connaissances des participant.e.s à la prévention des homicides intrafamiliaux ;

02

Accroître les habiletés des participant.e.s en matière d'appréciation des risques d'homicides intrafamiliaux.

- 29 avril 2025 (24 participant.e.s)
- 27 mai 2025 (21 participant.e.s)
- 26 juin 2025 (18 participant.e.s)
- 21 octobre 2025 (20 participant.e.s)
- 19 novembre 2025 (21 participant.e.s)

Au total, ce sont **104 intervenant.e.s** de **22 organisations** différentes qui ont été formé.e.s en appréciation du risque homicide et à l'outil utilisé par les partenaires de la Cellule Éclair en 2025-2026. Soulignons que nous avons aussi accueilli 2 professionnelles en pratique privée.

En quatre ans, ce sont maintenant plus de 650 personnes qui ont bénéficié de notre offre de formations, dispensée exclusivement par la professionnelle de recherche et criminologue Christine Drouin. Nous la remercions chaleureusement pour sa grande disponibilité et son ouverture aux commentaires et suggestions pour continuer d'améliorer et d'adapter le contenu des présentations.

Atelier clinique en appréciation du risque (2 heures)

Animé par la coordonnatrice de la cellule, cet atelier consiste en une présentation d'une histoire de cas à une équipe de travail et vise les objectifs suivants :

01

Mieux connaître la grille d'appréciation du risque utilisée par la Cellule Éclair;

02

Clarifier les différents facteurs de risque afin que l'équipe ait un langage commun;

03

Susciter les discussions au sein de l'équipe de travail au sujet de la tolérance au risque de chacun;

04

Amener l'équipe de travail à clarifier ou mettre à jour leur protocole d'intervention interne en gestion du risque homicide;

05

Revoir le processus de la Cellule Éclair et la mission de chacun des partenaires.

En 2025–2026, cet atelier a été présenté à 5 équipes et a rejoint plus de 60 intervenant.e.s :

- DPJ Sorel, Équipe Évaluation/Orientation – 25 intervenant.e.s
- Maison Le Passeur Sorel – 6 intervenant.e.s
- CISSS Centre- Équipe SIPPE – 8 intervenant.e.s
- CAVAC Montérégie – 3 intervenantes
- Carrefour pour Elle – 20 intervenantes

Présentations

Il importe de continuer de faire connaître efficacement la cellule sur le terrain, auprès de tous les intervenant.e.s psychosociaux.ales, notre protocole d'intervention. Une des tâches de la coordination de la Cellule Éclair consiste donc à se montrer disponible pour présenter la cellule et son fonctionnement auprès du plus grand nombre d'équipes possible.

Étant donné le roulement au niveau des ressources humaines un peu partout, dans toutes les organisations, ce travail de vulgarisation demeure essentiel.

Par cette présentation, les intervenant.e.s savent mieux ensuite comment faire appel à leurs répondant.e.s, ou à un autre organisme spécialisé en violence conjugale, pour enclencher une cellule d'intervention rapide, au besoin.

Plus les intervenant.e.s seront au courant de l'existence et du fonctionnement de la cellule, plus nous serons efficaces et plus nous réussirons à prévenir des homicides intrafamiliaux dans notre communauté.

En 2025-2026, la coordonnatrice a présenté la cellule d'intervention rapide auprès des équipes et organisations suivantes :

- 6 mai – Maison Oxygène Haut-Richelieu
– 6 intervenant.e.s
- 7 juillet – Carrefour Le Moutier
– 6 intervenant.e.s
- 2 octobre – Élèves de 3^e année en
Technique d'éducation spécialisée du
Cégep de Sorel-Tracy – 25 étudiant.e.s
- 11 mars 2026 – Comité de gestion de la DPJ
Montérégie – environ 50 gestionnaires

Tableau des formations et présentations

Formation répondant.e.s	2
Formation appréciation du risque	5
Atelier	5
Présentations	4

Représentations

En 2025-2026, la coordonnatrice a assisté à 1 rencontre nationale et 6 rencontres régionales :

- 1 rencontre nationale organisée par le Secrétariat à la condition féminine
- 6 rencontres du Comité des cellules interrégionales de Montréal

Du fait de la proximité de certains territoires, il arrive parfois que des situations à risque d'homicide demandent la collaboration de plus d'une cellule d'intervention rapide.

Le Comité des cellules interrégionales de Montréal permet d'échanger sur différents points pour, notamment, mieux s'adapter et s'arrimer en vue de futures situations à gérer en équipe. C'est aussi l'occasion de partager des expériences communes, des façons de

faire et aussi des outils, dans le but de pouvoir bénéficier de l'expertise de chacun.

Ces rencontres sont souvent riches et fournissent une occasion d'échanger avec des homologues qui vivent des réalités similaires. Sept cellules font partie de ce comité :

- AGIR Laval
- PHARE Vaudreuil-Soulanges-Haut-St-Laurent-Suroît
- Cellule Éclair Montérégie-Est et Centre
- Alerte Lanaudière
- CACVC Montréal
- V.I.G.I.E Laurentides
- Entente PHARE Jardins-Roussillon

Tables locales de concertation en violence conjugale et sexuelle

Afin d'assurer le partage d'information et le suivi des activités de la Cellule Éclair auprès de l'ensemble des partenaires du milieu, un point statutaire est à l'ordre du jour de toutes les tables de concertation en violence conjugale et familiale du territoire.

La coordonnatrice a assisté à 12 de ces rencontres en 2025-2026 :

- Table de concertation en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle de l'agglomération de Longueuil et de la MRC de Marguerite-D'Youville : 22 mai, 6 novembre et 5 février
- Table violence Conjugale Familiale Sexuelle Richelieu-Yamaska : 15 mai, 18 septembre et 12 mars
- Comité violence du Haut-Richelieu-Rouville : 6 mai et 28 octobre
- Table violence Conjugale Familiale Sexuelle de Sorel : 17 avril, 10 septembre, 12 janvier et 18 mars

Formations suivies par la coordonnatrice

Afin de parfaire ses connaissances, notamment en appréciation du risque, et pour garder contact avec les partenaires ou en approcher de nouveaux, la coordonnatrice a participé aux formations et colloques suivants :

8 avril

« Notion interculturelle dans un contexte de violence conjugale » (Comité violence Saint-Jean)

23 avril

Conférence-midi Forensia « Ordonnance autorisation de soins- Volet théorique »

25 avril

Conférence-midi Forensia « Gestion des comportements violents – interventions pharmacologiques »

1^{er} et 2 mai

Colloque « Responsabilisation des auteurs de violence » (À cœur d'homme)

14 mai

Conférence-midi Forensia « Conférence Ordonnance autorisation de soins – Volet clinique »

3 septembre

Conférence-midi Forensia « L'évaluation du risque de violence pour la Commission d'examen des troubles mentaux (CETM) – Volet théorique »

3 octobre

Colloque « La violence conjugale face à la justice pénale » (Fédération des Maisons d'Hébergement pour Femmes au Québec)

8 octobre

Conférence-midi Forensia « L'évaluation du risque de violence pour la Commission d'examen des troubles mentaux (CETM) – Volet clinique »

12 novembre

Colloque « Victimisations émergentes ou moins connues : comprendre, agir, prévenir » (Plaidoyer Victimes)

30 janvier

« Journée de la psychiatrie légale : la non-responsabilité criminelle » (Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel)

25 mars

Colloque « Rétablissement et violence : Ensemble pour mieux accompagner » (Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel)

En 2025-2026, la coordination a donc participé à **4 colloques, 4 conférences-midi Forensia** et **une journée de la psychiatrie légale**.

Réalisations

L'entente entre les partenaires de la cellule prévoit deux rassemblements par année afin de faire le point et de mettre en place les ajustements nécessaires. Une journée complète en grand groupe réunissant l'ensemble des organisations s'est tenue en mai 2025 et 4 demi-journées régionales ont été organisées à l'hiver 2026. De ces consultations peuvent émerger des demandes claires, dont, par exemple, des besoins d'information ou des directives en matière de levée de la confidentialité.

1 Rencontre bilan du 9 mai 2025 :

- 70 répondant.e.s présent.e.s



4 Rencontres bilan mi-année à l'hiver 2026 :

- Longueuil et MRC de Marguerite-D'Youville 21 janvier : 20 participant.e.s
- Haut-Richelieu-Rouville 28 janvier : 26 participant.e.s
- Sorel 3 février : 10 participant.e.s
- Richelieu-Yamaska 5 février : 12 participant.e.s



Base de données

Les travaux de notre nouvelle base de données se sont poursuivis intensément avec l'entreprise Intégratik tout au long de l'année. En 2025-2026, nous avons consolidé l'ensemble du volet de l'administration principale de la plateforme, en plus de faire avancer le Portail Partenaires.

Cette base de données constitue maintenant la source unique de renseignements au sujet de la cellule et des cas en cours. Elle est accessible à l'ensemble des répondant.e.s via un portail facile d'utilisation. Nous avons pleinement

confiance en l'expertise d'Intégratik pour continuer de nous accompagner dans ce projet et ainsi apporter les améliorations et corrections nécessaires.

Je tiens à remercier tous les répondants et répondantes pour leur ouverture à cette nouveauté. Nous vivrons sans conteste une période d'adaptation ; soyez assuré.e.s que nous mettrons tous les efforts nécessaires pour que cette transition se déroule dans les meilleures conditions possibles, sans trop d'irritants !

Vidéo de sensibilisation grand public

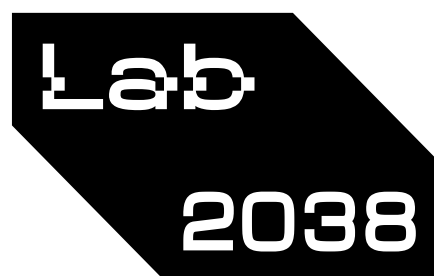
Même si la priorité fut dans les premières années de former le plus possible les intervenant.e.s sur le terrain, nous avons toujours eu, depuis le début de la cellule, l'objectif d'en venir aussi à sensibiliser la population générale à la question de la prévention des homicides intrafamiliaux. À la suite de l'observation selon laquelle la majorité des femmes assassinées sur le territoire dans un contexte conjugal ainsi que leur conjoint étaient inconnues des ressources qui auraient pu voir venir le drame (ou, dans le cas contraire, elles n'y ont malheureusement pas recouru lors de la période critique), il nous importait donc d'agir concrètement sur cet enjeu de taille. En effet, il appert que, parfois, seuls les proches des personnes à risque peuvent finalement être témoins de certains signes avant-coureurs des féminicides et des infanticides en contexte conjugal; il devient donc pertinent de s'adresser directement au grand public. Parents, amis, collègues de travail, nous sommes tous concernés et pouvons tous agir pour sauver des vies.

Motivées par l'appel de projets initié dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels au Canada du ministère de la Justice du Canada, nous avons décidé de nous lancer dans un projet de capsule vidéo. Rapidement, nous avons impliqué le plus de partenaires possible, et ce, au cours de toutes les étapes du processus de création de la vidéo. Ce sont près d'une vingtaine de personnes qui ont participé aux différentes rencontres ou qui ont commenté le contenu afin de l'améliorer et s'assurer que le message véhiculé par la vidéo soit clair et cohérent. Nous avons également pu compter sur les services professionnels de la firme Bête féroce pour nous accompagner dans ce projet.

Nous avons hâte de vous présenter le résultat final de ce précieux travail de consultation et de collaboration, dont le dévoilement est prévu en mai 2026! Merci à tous ceux et celles qui ont généreusement donné de leur temps à l'élaboration de la vidéo, ainsi qu'aux tables de concertation de Longueuil et de Richelieu-Yamaska pour leur soutien financier et la diffusion de l'information!

Conférence-midi Lab2038

Le 23 mars s'est tenue la première conférence-midi, en Teams. Pour l'occasion, nous avons accueilli Mme Anne-Sophie Letellier, analyste senior en sécurité de l'information, chercheuse et chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal. Plus de 35 personnes ont assisté à cette présentation au sujet du programme Tech-Care qui vise à offrir des premiers soins technologiques pour les personnes victimes de violence conjugale.



Communauté de pratique DPJ

Partant du constat que, lors des rencontres de cellule d'intervention rapide, des sujets évidemment sensibles et délicats peuvent être abordés et que les partenaires impliqués n'ont alors pas toujours le temps ni l'espace pour revenir plus en profondeur sur certains concepts et pratiques, cela peut créer des malentendus et/ou de mauvaises attentes ou perceptions, de part et d'autre, entre les organisations.

Il y a cependant une volonté et une ouverture pour discuter de ces enjeux dans un espace neutre, respectueux et défini. En collaboration avec les cellules Phare Jardins-Roussillon et Phare Beauharnois et la Direction de la protection de la jeunesse de la Montérégie, nous avons, cette année, élaboré les bases d'une nouvelle communauté de pratique en misant sur les objectifs suivants :

01

Améliorer la collaboration entre nos organisations;

02

Créer un espace neutre et respectueux pour revenir sur certaines situations problématiques ou qui portent à questionnement;

03

Échanger sur les meilleures pratiques cliniques connues entre les différents milieux;

04

Mieux comprendre la mission, le rôle et les possibilités d'intervention de chacun;

05

Créer des liens entre les répondants des organisations afin de faciliter les interventions et communications futures;

06

Diffuser plus efficacement de l'information au sujet de nouvelles lois et/ou de nouvelles pratiques.

Nous tenons à remercier Mme Marie-Josée Audette, directrice de la protection de la jeunesse de la Montérégie, et Mme Chantal Laverdure, adjointe à la direction, pour leur grande écoute et leur proactivité à mettre en place cette initiative. La première rencontre de communauté de pratique est prévue en mai 2026.

Comité d'évaluation des cellules d'intervention rapide ENAP (3 rencontres en 2025-2026)

L'évaluation de l'action des cellules d'intervention rapide découle d'une demande et d'une volonté du Secrétariat à la condition féminine initiée en 2024-2025. Celui-ci a mandaté l'École nationale d'administration publique pour réaliser cet exercice afin de bénéficier de leur expertise, mais aussi d'avoir un jugement évaluatif neutre et externe au gouvernement.

Le financement et le déploiement des cellules d'intervention rapide dans toutes les régions du Québec est l'une des mesures phares entreprises au cours des dernières années pour prévenir les homicides liés à la violence conjugale. À ce titre, la réalisation de cet exercice d'évaluation constitue une occasion de mieux comprendre les retombées des cellules et du travail que nous accomplissons dans notre région. Grâce à cet exercice, il sera possible de brosser un portrait plus complet du travail accompli, tout en ciblant des pistes d'amélioration potentielles, notamment en ce qui concerne le travail de gouvernance exercé par le Secrétariat à la condition féminine. L'objectif sera aussi de mesurer les impacts des interventions des cellules, notamment sur les intervenant.e.s qui reçoivent les formations, ainsi que sur la concertation mise en place entre les organismes partenaires.

Pour l'accompagner dans ce processus d'évaluation, le Secrétariat a mis en place un comité d'évaluation, impliquant 4 représentantes de cellules, dont la coordination de la Cellule Éclair, pour suivre, commenter la démarche d'évaluation et faire le lien avec des partenaires locaux éventuellement appelés à donner leur point de vue lors de sondages ou d'entrevues individuelles ou de groupe.

Les travaux se sont poursuivis cette année avec les entrevues des coordinations des cellules et l'envoi de questionnaires aux répondant.e.s. Les résultats seront dévoilés dans les prochains mois et la Cellule Éclair prendra évidemment part aux différentes réflexions et améliorations qui découleront de ce rigoureux processus. Nous aurons évidemment à cœur de prendre connaissance des recommandations issues de ce rapport et de participer activement à leur intégration.

Prix de reconnaissance du CAVAC

Le 15 mai 2025, la Cellule Éclair, s'est vu remettre un prix de reconnaissance de la part du CAVAC Montérégie, lors de la soirée célébrant leur 35^e anniversaire. Cette distinction fut décernée pour l'engagement exceptionnel et la contribution inestimable de la cellule dans notre communauté.

Nous sommes touchées et reconnaissantes de cette attention provenant de l'équipe du CAVAC Montérégie. C'est un réel plaisir de collaborer avec cette belle et grande équipe si professionnelle et bienveillante!



Liste des partenaires

Merci à tous nos partenaires! Ensemble, nous serons toujours plus forts pour prévenir des drames dans notre communauté!

* Membres des comités de coordination

Les partenaires de la cellule d'intervention rapide Longueuil/MRC Marguerite D'Youville

- *Maison d'aide et d'hébergement pour femmes Carrefour pour Elle
- *Maison d'aide et d'hébergement pour femmes Pavillon Marguerite de Champlain
- *Entraide pour hommes
- *Service de police de l'Agglomération de Longueuil (SPAL)
- *Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RSL)
- Maison d'aide et d'hébergement pour femmes Simonne-Monet-Chartrand
- Direction des poursuites criminelles et pénales
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Centre intégré de santé et services sociaux Montérégie-Centre
- Centre intégré de santé et services sociaux Montérégie-Est
- Protection de la jeunesse
- Services correctionnels du Québec
- Centre de crise L'Accès

Les partenaires de la cellule d'intervention rapide Richelieu-Yamaska

- *Maison d'aide et d'hébergement pour femmes La Clé sur la porte
- *Entraide pour hommes
- *Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
- *Sûreté du Québec
- Direction des poursuites criminelles et pénales
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Protection de la jeunesse
- Services correctionnels du Québec
- Centre intégré de santé et services sociaux Montérégie-Est
- Contact Richelieu-Yamaska

Les partenaires de la cellule d'intervention rapide de Sorel-Tracy

- *Maison d'aide et d'hébergement pour femmes La Source
- *Maison le Passeur
- *Sûreté du Québec
- *Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
- Direction des poursuites criminelles et pénales
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Protection de la jeunesse
- Services correctionnels du Québec
- Centre intégré de santé et services sociaux Montérégie-Est
- Centre de crise et de prévention du suicide La Traversée

Les partenaires de la cellule d'intervention rapide Richelieu-Yamaska

- *Maison d'aide et d'hébergement pour femmes Maison Hina
- *Le Saule
- *Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu
- *Sûreté du Québec
- Maison d'aide et d'hébergement pour femmes Simonne-Monet-Chartrand
- Direction des poursuites criminelles et pénales
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Centre intégré de santé et services sociaux Montérégie-Centre
- Protection de la jeunesse
- Services correctionnels du Québec
- Centre de crise et de prévention du suicide Haut-Richelieu-Rouville



Remerciements Secrétariat à la condition féminine

Ce projet est rendu possible grâce à la contribution financière du Secrétariat à la condition féminine!

Merci à toute l'équipe pour votre grand support!

Secrétariat
à la condition
féminine

Québec 

Un immense merci à Claude Éthier d'Intégratik pour sa disponibilité et son professionnalisme hors pair tout au long du processus de création de la base de données et du Portail Partenaires!

Chaque rencontre fut un agréable moment, et ce n'est pas rien quand on parle d'un projet informatique!



Nous remercions également les tables locales de concertation et le ministère de la Justice du Canada pour l'aide financière à la production de la vidéo de sensibilisation destinée au grand public.



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada



TABLE DE CONCERTATION
Richelieu-Yamaska
Violence conjugale et familiale
Violences sexuelles







[illegible]

